



*Saint Mitre  
les Remparts*

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/09/2022

### Nombre de membres :

Conseillers : 29

Présents : 23

Excusés : 5

Pouvoirs : 5

L'an deux mil vingt-deux et le douze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du 5 septembre deux mil vingt-deux.

**Présents :** Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Marie-Aude PEZERIL, Stéphane MARLOT, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Julien DETREZ, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Patrick LAMBERT, Frédéric SABATIER, Éric BARRAT, Sandrine NEGRE, Frank SULTAN, Malika VIVIN, Béatrice ALIPHAT, Denis BARROERO, Jean-Claude METHEL, Roger BERNET, Claudine DE RIVAS, Bernadette BONZOM, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA

### **Excusés avec pouvoir :**

Monsieur Jérôme ADAM a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM

Madame Magali BARBEAU a donné procuration à Madame Marie-Paule DELLAROVERE

Monsieur Thierry BAZZALI a donné procuration à Monsieur Julien DETREZ

Madame Sophie LAMBERT a donné procuration à Monsieur Patrick LAMBERT

Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET

### **Absents :**

Monsieur Lucas GILLY

**Secrétaire de séance : Madame Catherine STEKELOROM**

Accusé de réception en préfecture  
013-211300983-20220912-DCM2022-68-DE  
Date de télétransmission : 15/09/2022  
Date de réception préfecture : 15/09/2022



*Saint Mitre  
les Remparts*

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/09/2022

**DCM N°2022-68 : Finances – Demande de subvention d’investissement au Conseil  
Départemental des Bouches du Rhône pour la réalisation de l’opération « travaux de  
sécurité routière – Quartiers de Varage / Massane et routes départementales »**

**Rapporteur : Stéphane Marlot**

Le rapporteur indique qu’au cours de l’année 2022 la municipalité a réalisé un recensement des secteurs les plus accidentogènes et qu’en collaboration avec les services techniques et la police municipale des aménagements permettant de sécuriser ces secteurs ont été prévus.

5 points stratégiques ont ainsi pu être identifiés :

- Avenue de Varage : réhabilitation de 5 ralentisseurs existants avec reprise de la signalisation verticale – estimation : 9 592 € HT
- Avenue de Massane : réhabilitation de 3 ralentisseurs existants avec reprise de la signalisation verticale – estimation : 11 653 € HT
- Allée Jean-Philippe Rameau : passage en sens unique et mise en place de coussin berlinois – estimation : 1 030 € HT
- Allée des Iles d’Or : Pose de 2 ralentisseurs de type coussin berlinois – estimation : 4 167 € HT
- Avenue Marius Fournier : réalisation de trois ralentisseurs en enrobé et reprise de la signalisation verticale – estimation : 11 748 € HT

Les dépenses liées à la réalisation de ces travaux pouvant faire l’objet d’un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, sont estimées à 38 190 € HT dont le détail est le suivant

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

ORGANISMES	TAUX	MONTANT
<b>Financement externe</b>		
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône « Travaux de sécurité routière »	80 %	30 552 euros
<b>Autofinancement</b>		
Commune de Saint Mitre les Remparts	20 %	7 638 euros
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>38 190 euros</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-211300983-20220912-DCM2022-68-DE  
Date de télétransmission : 15/09/2022  
Date de réception préfecture : 15/09/2022



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/09/2022

Le rapporteur propose donc aux membres du conseil municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental pour ces travaux pour un montant de 38 190,00 € HT selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

### L'exposé du rapporteur entendu,

Monsieur Denis BARROERO ne prend pas part au vote,

**Le Conseil municipal, à la majorité, avec 22 voix POUR et 5 voix CONTRE** (Jean-Claude METHEL, Roger BERNET, Béatrice ALIPHAT, Claudine DE RIVAS, Bernadette BONZOM).

### CONSIDERANT

Qu'il convient de procéder à la réalisation de l'opération « travaux de sécurité routière – Quartiers de Varage / Massane et routes départementales » ;

Que la commune a la possibilité d'obtenir une aide maximale du Conseil Département correspondant à 80 % du montant des travaux décrits précédemment.

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel qui prévoit un financement externe du Conseil Départemental des Bouches du Rhône de 80 %, pour un montant de 30 552 € et un autofinancement de la Commune de 20 % pour un montant de 7 638 €.

**DECIDE** de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental, pour un montant de 38 190 € HT ;

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits en section d'investissement sur les budgets communaux des exercices 2023 et suivants ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.**

La Secrétaire de Séance  
Catherine STEKELOROM



Le Maire,  
Vincent GOYET

